



ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE REPOUSSÉ À 64 ANS ?

AUGMENTATION DE LA DURÉE DE COTISATION ?

C'EST NON !

POUR UN SYSTÈME DE RETRAITE JUSTE,

FINANCÉ PAR UNE AUTRE RÉPARTITION DES RICHESSES,

- SIGNEZ LA PÉTITION INTERSYNDICALE

<https://www.change.org/p/retraites-non-à-cette-réforme-injuste-et-brutale-reformesdesretraites>



**- PARTICIPEZ À LA NOUVELLE JOURNÉE
DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS**

MARDI 31 JANVIER

À CARCASSONNE :

14h30 MANIFESTATION SQUARE ANDRÉ CHÉNIER